Greffage des arbres fruitiers sauvages

Objectifs

Etre en capacité de pratiquer le greffage des arbres fruitiers sauvages

Pré-requis

Pas de pré-requis nécessaire

Contenu

La formation se déroulera en deux temps.

Lors d'une première partie théorique, il sera abordé les conditions des végétaux, les périodes les plus adaptées et les techniques théoriques de greffes.

Dans un second temps, il y aura une démonstration de greffage et une mise en pratique lors d'un atelier.

Le midi, un repas commun sera tiré du sac.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 26/03/2014

Tarifs

Adhérent 0€
Non adhérent 10€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Responsable de stage : Marion Moulin
aude.po@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Aude et P.O.
12 rue des Genêts
11300 Limoux

Taux de satisfaction : %

Repas commun tiré du sac

ⓘ **Modalités d'accès :**

Dates, lieux et intervenants

03 avr 2014 09:00 - 17:00	Hameau Cloutets 11190 Sougraigne	Andrew Darlington, paysagiste et formateur en permaculture

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

_ _

Tel _

Courriel _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)